



# TUNISIA

**Déclaration de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur  
Ghazi Jomaa**

**Représentant Permanent de la Tunisie auprès de l'ONU**

**A l'occasion du Débat Général  
de la 37<sup>ème</sup> session du Comité de l'Information**

New York - 28 Avril 2010

Monsieur le Délégué

Permettez moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur ANTONIO LIMA, pour votre engagement et votre dévouement au Comité de l'Information. Ma délégation voudrait vous assurer de sa pleine coopération dans l'accomplissement de votre tâche et vous souhaite ainsi qu'à tout le personnel du Comité toute la réussite.

Je voudrais également remercier M. Karim Al-Jabir, Secrétaire Général, pour son intervention et sa contribution pour son intervention lors de la séance d'ouverture de la 1<sup>ère</sup> session de notre Comité et le féliciter ainsi que tous ceux qui exercent au Département de l'Information ici et ailleurs, pour leur excellent travail et leurs efforts incessants en vue de rendre ce Département capable de répondre aux aspirations des Etats membres et de leur offrir un service qui doivent être toujours bien informés des activités de l'ONU et de ses réalisations.

Ma délégation voudrait indiquer aussi qu'elle s'associe pleinement à la déclaration faite par l'Ambassadeur du Yémen au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et soisit par là même l'occasion pour adresser ses vives félicitations et son appréciation à la présidence précédente du Groupe, celle du Soudan.

Monsieur le Président

A la lumière des trois rapports du Secrétaire Général de l'ONU, notre Comité notamment celui relatif à la jeunesse, je voudrais partager avec vous les propositions et commentaires suivants :

par consensus l'initiative de Son Excellence Monsieur le Président Ben Ali portant sur la proclamation de l'année 2010 comme « année internationale de la jeunesse » et d'adopter sans délai sa résolution.

nous nous félicitons de l'entière disposition du Département de l'Information pour contribuer de la manière appropriée et souhaitée aux différents événements qui seront organisés dans ce cadre, étant donné la place privilégiée de la jeunesse dans les programmes du Département.

Commet à savoir la « Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis ». Il nous demande une fois de plus ce qu'il reste à faire afin de doter nos pays des

que leur permette de bénéficier des immenses opportunités qu'offrent ces outils en matière d'éducation et de recherche scientifique.

Chaque année, le rapport adressé au notre Comité appelle le Département

assures le suivi des documents susmentionnés. Nous estimons à cet égard

la liste des documents susmentionnés. Nous estimons à cet égard

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

de ces programmes et leurs objectifs ;

**Troisièmement** : Tout en se félicitant de l'intérêt accordé par le

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

pratiques avancées par le Département ;

**Monsieur le Président**

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et

« Déclaration de Tunis » et « L'Agenda de Tunis » dans son programme, et